

# PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'ASSOCIATION YAVNE

*Le projet d'établissement a pour objectif premier de conforter et parfois de créer entre les différents acteurs de la communauté éducative (direction, enseignants, personnel d'éducation et administratif) une vision partagée sur les approches éducatives et pédagogiques à adopter. Il cherche également à préciser des attentes claires, élevées et réalistes à l'égard des élèves. La communauté éducative se donne ainsi l'occasion de former un groupe cohérent.*

Le groupe scolaire (école, collège et lycée d'enseignement général) YAVNE est un établissement juif d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat. YAVNE dispense un enseignement conforme aux programmes d'Etat néanmoins empreint du caractère propre et de la spécificité qui lui sont reconnus par les dispositions de la loi.

L'établissement s'adresse à tout enfant et à tout jeune, sans aucune discrimination, qui adhère à une éducation :

- fondée sur la tradition authentique du judaïsme,
- favorisant les relations avec Israël, tant au niveau individuel que communautaire,
- ouverte sur la cité, sur la connaissance et le respect de l'autre dans sa différence.

A cet effet, YAVNE favorise l'acquisition de connaissances et de compétences ainsi que la pratique d'un judaïsme vécu dans une communauté riche de sa diversité.

L'école organise en son sein, toutes activités susceptibles de développer l'attachement au judaïsme et à ses valeurs qui sont une référence constante.

Le programme d'études juives donne la primauté aux textes fondateurs du judaïsme de la loi écrite et de la loi orale. L'accès aux textes est considéré comme une priorité pour tous. YAVNE inscrit aussi à son programme l'histoire du peuple juif et l'histoire d'Israël.

Dans son projet éducatif, l'éthique juive est le fondement essentiel. La formation de la personne y est considérée comme une valeur fondamentale. L'équipe éducative cherche à préparer l'élève à la vie d'adulte notamment par l'éducation à la citoyenneté l'aidant ainsi à la prise de responsabilité au sein de la famille, au sein de la communauté juive et dans la cité.

Sur le plan scolaire, YAVNE veut permettre aux jeunes de donner le meilleur d'eux-mêmes et de découvrir toutes leurs possibilités. L'accent est mis sur l'effort et le travail scolaire au service d'une orientation positive et réaliste vers des études générales, technologiques ou professionnelles courtes ou longues.

A ces fins, YAVNE ne dissocie pas l'enseignement de l'éducation, de la morale et de la foi et cherche à rendre l'élève acteur de sa formation et de son projet en liaison étroite avec les parents, appelés à un engagement responsable.

## **I. SUR LE PLAN EDUCATIF**

YAVNE vise la construction de l'enfant et de l'adolescent en tenant compte de sa personnalité qui se forge à la fois par l'étude et par le vécu au quotidien de grandes valeurs phares telles que la transmission de la mémoire, la connaissance, la tolérance, la liberté, le respect, la justice, la morale, l'amour et le respect divin.

En conséquence, nous privilégions :

- Les prières,
- La célébration, des fêtes juives, notamment celle de Yom Haatsmaout ( le jour de l'indépendance de l'état d'Israël),
- La commémoration de la Shoah,
- L'éducation au don, à la solidarité et à l'appartenance à la communauté, la cité et la nation,
- Des moments de partage du calendrier juif à travers des rencontres en dehors du cadre scolaire où les jeunes et les adultes se retrouvent.
- Une éducation visant à condamner le racisme et la discrimination.
- La création d'une ambiance de travail sereine à l'abri de la violence, de l'incivisme et de l'immoralité.
- La préparation à l'exercice de la démocratie à travers la participation à la vie sociale et politique de l'établissement.

Nous permettons aux élèves de vivre ce qui est enseigné et de découvrir la vie de groupe, ses richesses et ses contraintes, à travers des activités telles que le voyage, le théâtre et la musique, l'échange avec des jeunes et des adultes qui vivent d'autres réalités, la rencontre de personnalités des mondes politiques, religieux, culturels et sociaux, la découverte concrète des institutions et de leur histoire, la visite de lieux historiquement lourds de sens...

Tout ceci contribue à l'éducation à la citoyenneté assurée à la fois par les enseignants et les conseillers d'éducation.

A cet effet, YAVNE organise chaque année :

**1. A L'ECOLE :**

- Une classe de neige pour découvrir l'environnement de la montagne, vivre en groupe et pratiquer des sports d'hiver,

**2. AU COLLEGE**

- Un voyage à Paris pour étudier le fonctionnement des institutions et les lieux marquants de la République française.

**3. AU LYCEE**

- La Marche des Vivants : rencontre internationale sur les lieux des camps d'extermination nazis en Pologne suivie d'un voyage en Israël pour la célébration du Yom Haatsmaout.

L'ensemble des niveaux d'enseignement participe également à une campagne nationale contre la précarité et l'exclusion.

L'établissement encourage tous les élèves à participer à des concours nationaux et internationaux : concours national de la Résidence et de la Déportation, concours bibliques ...

## **II. SUR LE PLAN PEDAGOGIQUE**

La famille éducative a le souci d'établir des passerelles entre l'enseignement juif et l'enseignement général.

**a) Enseignement juif**

Dans ce domaine, l'établissement considère que la langue hébraïque constitue la pierre angulaire de l'enseignement juif. Il poursuit en conséquence trois objectifs principaux :

- L'apprentissage de l'Hébreu afin d'accéder à la compréhension des textes hébraïques tant bibliques que modernes.
- La connaissance de la culture et du patrimoine juif,
- La mise en pratique au quotidien de l'enseignement théorique du judaïsme.

A cet effet, tant à l'école qu'au collège et au lycée, les élèves feront l'apprentissage de la langue écrite et lue et acquerront une meilleure maîtrise de la langue parlée.

Ils pourront développer la notion d'appartenance au peuple juif à travers de son histoire, de sa littérature...

Tout au long de sa scolarité à YAVNE, l'élève, parce qu'il en comprend le sens, pourra vivre son judaïsme au quotidien pour une meilleure pratique ultérieure.

### **b. Enseignement général**

Le projet de YAVNE est de placer chaque jeune en situation de réussite scolaire en lui permettant de confronter ses aptitudes à ses choix par une politique d'orientation sérieuse et programmée. Dans un souci de suivi individualisé de l'élève, l'établissement s'efforce de limiter, au primaire, au collège et au lycée, l'effectif des classes à 25 élèves.

A cet effet, à l'école nous mettons la priorité sur :

- Un dépistage orthophonique dès le CP afin de favoriser à la fois la prise en charge par les parents d'une éventuelle rééducation et un meilleur apprentissage par l'enfant de la lecture et de l'écriture.
- L'exploitation des résultats de l'évaluation nationale prévue en CE2 afin de mettre en évidence les notions non acquises par les enfants : une politique de remédiation est ensuite mise en place grâce à des cours de soutien et à une prise en charge des élèves par les maîtres dans la classe.
- Des évaluations horizontales où des classes de même niveau travaillent sur un sujet commun : cette méthode pédagogique vise à l'harmonisation des pratiques entre enseignants, condition d'un meilleur suivi pédagogique des élèves.
- La liaison CM2-6<sup>ième</sup> : un diagnostic des élèves du CM2 à la fin du deuxième trimestre, des réunions entre enseignants de CM2 et de 6<sup>ième</sup> pour éviter un clivage entre ces 2 classes, favoriser la prise en charge du jeune en difficulté tant par les maîtres que par ses parents et éviter dans la mesure du possible un redoublement.
- La relation et les rencontres parents-enseignants.
- La préparation au collège en développant particulièrement en CM2 l'apprentissage de méthodes de travail.

Dans le second degré, nous nous fixons comme objectifs :

- La mise en place de cours de soutien pour les élèves en difficulté consécutive à l'exploitation des résultats de l'évaluation nationale de 6<sup>ième</sup>.
- Un effort particulier est porté en français et en mathématiques avec un horaire supplémentaire dans ces disciplines.
- Des études dirigées qui permettent une meilleure adaptation des élèves au collège, l'acquisition de méthodes de travail et l'utilisation rationnelle du CDI par la recherche documentaire, l'exploitation des documents et l'accès aux nouvelles technologies.
- Des projets pluridisciplinaires en partenariat entre le CDI et les professeurs de différentes matières pour permettre aux élèves de développer des compétences transversales telles que la prise de notes, la maîtrise de la parole...
- L'orientation sera progressivement préparée grâce à des ateliers d'éducation au choix visant à aider les élèves à construire leur projet personnel avec l'intervention d'un psychologue conseiller d'orientation. Un fonds documentaire spécialisé est également mis à la disposition de chacun au CDI. Des stages en entreprise seront proposés aux élèves.
- Un relevé de notes à la mi-trimestre permet un meilleur suivi de l'élève. Cette méthode pédagogique est un support à des rencontres entre professeurs et parents et à une politique de remédiation pour assurer la réussite au bac du plus grand nombre.
- Dans un souci de cohérence et de planification du travail personnel de l'élève, un calendrier trimestriel est préalablement établi pour des contrôles hebdomadaires.

Dès la fin de la classe de troisième, les élèves en difficulté en mathématiques et en français sont signalés pour bénéficier de l'aide individualisée prévue en seconde dans ces disciplines.

Au lycée, toutes les structures d'aide mises en place au collège sont poursuivies. L'évaluation nationale en seconde permet une remédiation afin d'assurer une meilleure orientation en cycle terminal. Des devoirs surveillés le mercredi après-midi et des bacs blancs sont organisés pour les premières et les terminales.

En terminale, dès fin janvier, des cours gratuits de préparation au baccalauréat sont proposés en soirée aux élèves qui le désirent.

Une information actualisée sur les différentes études supérieures est également dispensée.

Le projet d'établissement inscrit la formation professionnelle des personnels administratifs, pédagogiques et éducatifs dans ses priorités essentielles afin de toujours mieux assurer la réussite des élèves.